

SelectLine Comptabilité

Version 17



Description exhaustive des modifications et nouveautés

© Copyright 2017 by SelectLine Software AG, CH-9016 St. Gallen

18.04.2017 / Gea

Table des matières

1	Fichiers de base et Société	3
1.1	Nouvelles fonctions du changement d'année.....	3
1.2	Utilisation de plusieurs moniteurs	3
2	Comptabilisation	4
2.1	Comptabiliser comme transaction	4
3	D-A-CH	4
3.1	Détails des clefs TVA importants pour la comptabilisation dans les sociétés allemandes	4
3.2	Nouvelle version Elster minimale (17.2)	4
3.3	Obligation de saisir un N° de document et un libellé pour les sociétés autrichiennes	4

1 Fichiers de base et Société

1.1 Nouvelles fonctions du changement d'année

La nouvelle fenêtre du changement d'année permet à l'utilisateur de saisir certaines valeurs de base précises pour la nouvelle année comptable. De plus, la période de comptabilisation de la nouvelle année comptable peut facilement être réduite ou étendue jusqu'à 36 mois. Enfin, le nombre de période de clôture peut être défini entre 1 et 8.

Le contrôle des fichiers de base à reprendre a été remanié afin d'être plus simple et de proposer des listes de choix. Il est également possible de ne reprendre que les fichiers de calcul des coûts ayant été utilisés, respectivement d'exclure les données bloquées.

Les comptes déjà utilisés peuvent de plus être exclus de la comparaison et de l'actualisation avec les fichiers de base afin d'éviter l'un ou l'autre changement non désiré dans les désignations, etc...

Une nouvelle fonction propose également de reprendre les soldes des sections de coûts dans l'année suivante. L'utilisateur peut à présent gérer les projets au niveau des sections de coûts et créer des exploitations.

1.2 Utilisation de plusieurs moniteurs

L'option déjà présente dans Entreprise permettant de détacher certaines fenêtres de l'application principale afin, par exemple de les afficher sur un autre moniteur a été implémentée pour SelectLine Comptabilité et SelectLine Livre de caisse. L'option est trouvable dans les paramètres du programme.

2 Comptabilisation

2.1 Comptabiliser comme transaction

L'enregistrement d'une écriture en tant que « transaction ». Cela signifie qu'une écriture ne peut être classée comme auditable uniquement lorsque toutes les parties du processus de comptabilisation (l'écriture même, les éventuelles écritures successives p.ex. les remises, les équilibrages de devises, le PO, etc...) auront été créées avec succès. Ce changement de procédé permet d'éviter la création d'inconsistances, par exemple la création d'une écriture sans la création du PO.

3 D-A-CH

3.1 Détails des clefs TVA importants pour la comptabilisation dans les sociétés allemandes

Dès la version 16.4, SelectLine Comptabilité a reçu un certificat logiciel sur la base de la certification logicielle d'après IDW PS 880.

Afin de répondre aux prérequis de l'administration des finances pour le protocole de modifications des fichiers de base, la modification rétrospective de clefs TVA importantes pour la comptabilisation a été bloquée. La suppression de clefs TVA et de détails de clefs TVA est également impossible. Afin de garantir un suivi complet, les champs créé le/par et modifiée le/par ont également été intégrés aux tables de clefs TVA et détails de clefs TVA. Tout ceci ne concerne que les sociétés allemandes.

3.2 Nouvelle version Elster minimale (17.2)

Avec l'actualisation du serveur de réception le 27 septembre 2017, une nouvelle version pour ERiC est devenue effective. Le Setup de SelectLine a été adapté pour cela.

3.3 Obligation de saisir un N° de document et un libellé pour les sociétés autrichiennes

La saisie d'un N° de document et du libellé ne fait plus partie des options à dispositions des sociétés autrichiennes, mais est à présent un prérequis afin de pouvoir enregistrer les écritures. L'option a été supprimée des paramètres de la société.